

École maternelle Butte St Pierre
rue des Augères
77 520 Donnemarie-Dontilly
tél : 01.60.67.48.09
courriel : ce.0772059v@ac-creteil.fr

Compte rendu du conseil d'école du 23 mars 2018

Présents :

M. BORZUCKI adjoint au maire chargé de l'Enfance et de la Jeunesse
Mme MIOLANE, directrice
Mmes BONIO, DOUVILIER, GARNIER, GIMENEZ, VALENTIN enseignantes,
Mmes BELLANGER, PATHIER, BINON, M. MORVANT représentants titulaires des parents d'élèves
Mme MORVANT PUBILIER suppléante

Excusés :

Mme LENOIR Inspectrice de l'Éducation Nationale,
M. ROSSIERE-ROLLIN, Maire
Mme DOUESNARD enseignante
Mme HERVE représentante titulaire des parents d'élèves

La séance est ouverte à 18 heures. Mme GIMENEZ est secrétaire de séance.

Effectifs des classes : l'école accueille 106 élèves :

petite section Mmes MIOLANE/BONIO 23 élèves
petite section/ grande section Mme GARNIER 18 élèves
moyenne section Mmes DOUVILIER/DOUESNARD 23 élèves
moyenne section et grande section Mme VALENTIN 19 élèves
grande section Mme GIMENEZ 23 élèves

Mme la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale a entériné une fermeture révisable d'une classe maternelle. La carte scolaire se fait au niveau académique, les effectifs ne permettent pas de maintenir la classe : 112 élèves annoncés.

Prévision des effectifs : pour l'année 2018/2019 :

40 petites sections
34 moyennes sections
38 grandes sections

Ces chiffres sont amenés à évoluer.

Projet d'école : les orientations du nouveau projet d'école

Le projet d'école concerne les élèves et tout particulièrement la réussite de chacun dans ses apprentissages en référence aux programmes de l'école primaire. Il est rédigé par l'équipe pédagogique et s'appuie sur les résultats aux évaluations. Il est valable 3 ans.

Le projet s'articulerait autour de 3 orientations :

Enrichir le vocabulaire des élèves

Organiser et structurer les quantités

Améliorer le repérage et l'orientation dans l'espace

Le projet doit être validé par l' I.E.N et soumis à l'avis du conseil d'école au 3ème trimestre.

Liaison G.S/C.P : dans le cadre de la liaison G.S/C.P, les élèves de chaque classe de grande section se rendront 1 fois en classe de C.P. Ils seront répartis en demi-groupes au sein des 2 classes de C.P et pris en charge par les enseignantes de CP. Cela permettra aux élèves de G.S d'être en immersion dans les classes de CP, de mettre en valeur la continuité des apprentissages et d'évacuer l'anxiété liée à l'entrée à l'école élémentaire.

Les séances seront organisées par matinée les lundis suivants :

le 15 mai 2018 pour les élèves de Mme GIMENEZ

le 22 mai 2018 pour les élèves de Mmes GARNIER/VALENTIN

Projet musique : le projet autour de la couleur a été validé par l'inspection et la mairie.

Un clip vidéo sera tourné mélangeant les productions plastiques des élèves et la production musicale.

La partie musicale se fait en co-intervention avec Mme Royol Marion qui interviendra 10 matinées pour la partie musicale (30' x 5 classes), et 2 après-midi pour la partie montage.

Lors de l'exposition de fin d'année, la vidéo sera présentée aux parents.

Atelier jeux de société : tous les élèves de l'école bénéficient des ateliers mathématiques. La mise en place de ces ateliers nécessite la participation de parents, une fois par mois pendant 1 heure environ. Les enseignantes remercient les parents bénévoles.

Réunion parents/enseignantes : la réunion de ½ année a eu lieu avant les vacances d'hiver. Nous avons fait le bilan de la période écoulée (remise des classeurs de suivi des progrès des élèves) et présentation des projets à venir.

Sorties, gymnase, exposition :

Nous nous rendrons au cinéma le Rexy à Provins le 12 avril. La sortie est entièrement prise en charge par la mairie. (Coût 799 euros)

Les sorties de fin d'année ne sont pas encore programmées.

Les élèves de Mmes GARNIER, GIMENEZ, VALENTIN se rendront au gymnase les vendredis après-midi. Les séances débuteront le 11/05 et 25/05 puis, les vendredis jusqu'au 22 juin. **Des parents accompagnateurs seront indispensables.**

Exposition des travaux des élèves le vendredi 29 juin de 17h00 à 19h00 et le samedi 30 juin de 10h00 à 12h00 sous la forme d'une « porte ouverte ». Les élèves exposeront une partie de leurs réalisations.

Accueil des nouveaux élèves : le samedi 30 juin à 10h30.

Les parents et leurs enfants pourront visiter les locaux et rencontrer les enseignantes.

Santé scolaire – P.M.I

La P.M.I a fait un dépistage pour les élèves de moyenne section en décembre.

Les élèves de grande section bénéficient d'une visite médicale qui sera effectuée par la santé scolaire à partir de fin mars.

Information coopérative scolaire :**En banque :** 3655,88 euros au mars

Recette exercice 2017/2018 : 1354,02 euros - cotisations parents : 549 euros - dons : 73,32 euros - vente des photos : 731,70	Dépenses : 1613,79 euros - cotisations OCCE : 216,20 euros - assurance établissement : 28,75 euros - charges éducatives : 1056,04 euros - gros équipements : 312,80 euros
---	--

les charges éducatives : 1056,04 euros qui se répartissent :

- 205,86 euros petits matériels (ustensiles de cuisine, nappes, tabliers, tours de rangement..)
- 114,98 euros goûter/fêtes
- 12,94 sciences
- 427,16 jeux de Noël
- 207,71 bricolage
- 8,56 activités cuisine
- 78,83 livres

le gros équipements : 312,80 achat de matériel de sport

Sécurité : un deuxième exercice incendie a eu lieu le vendredi 16 mars (les enseignantes et les élèves n'étaient pas informés).

Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels : DUERP

Ce document comporte un inventaire des risques identifiés pour la santé et la sécurité des élèves et du personnel dans l'établissement scolaire. (cadre législatif : code du travail article L412-1, décret n°2011-774 du 28/06/2011).

L'évaluation des risques constitue une étape essentielle de la démarche de prévention.

Il s'agit :

- d'éviter l'accident
- de limiter, voire de supprimer les conséquences d'un accident qui n'aurait pu être évité
- d'améliorer les situations existantes

La mise à jour de ce document est réalisée au moins une fois par an ou lorsqu'un risque supplémentaire est identifié.

Une liste d'actions de prévention a été établie au regard de chacun des risques identifiés.

Les fiches d'évaluation ont été communiquées à la mairie et à l' IEN.

La visite annuelle se fera au mois de juin avec si possible un représentant de la mairie, des parents d'élèves élus et les enseignantes.

Date le 14 juin 2018 à 17h.

De nombreux travaux ont été effectués, nous remercions la mairie.

Questions mairie

- Qu'envisagez vous pour éviter les fuites d'eau provenant de la toiture, les problèmes d'isolation et de chauffage ?

L'adjoint chargé des bâtiments doit venir évaluer les dégâts.

Pas de réponse pour l'instant à nos interrogations.

- Concernant les brises vues pour les classes donnant sur la rue des écoles, où en sommes nous ?

Les parents souhaiteraient que les classes donnant sur la rue soient équipées de films occultants plutôt que de feuilles de papier. (En attente de réponse)

-Est il possible que le garde champêtre passe plus souvent, nous trouvons que les voitures roulent beaucoup trop vite ?

M. BORZUCKI nous informe qu'un ralentisseur sera installé rue des Augères. Le garde champêtre est déjà mobilisé à l'école élémentaire.

En attendant deux papas, Mr MORVANT Christophe et Mr LE GOFF Pierrick, souhaitent faire une action citoyenne un matin muni de gilets jaunes afin de sensibiliser les parents à une circulation plus adaptée aux abords de l'école. **Est-ce possible ?**

Le prochain conseil d'école est fixé au 15 juin à 18 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Pour l'équipe enseignante,
la directrice,
P.MIOLANE